INTÉRESSEMENT/ PARTICIPATION : FO VOUS LIVRE QUELQUES CLÉS

mai 2019

La troisième réunion concernant notre intéressement/participation pour les 3 prochaines années s'est tenue le 17 mai. Des points de désaccord persistent mais certains éléments ont été préservés. Voici quelques clés pour mieux vous permettre d'appréhender le sujet.

CALCULER L'ENVELOPPE RVC

La discussion a essentiellement porté sur la base de calcul de l'enveloppe de la Rémunération Variable Collective : le résultat d'exploitation ou le résultat net.

Le résultat d'exploitation avant impôts (REX)
Il se calcule ainsi : PNB moins les charges d'exploitation moins le coût du risque. C'est la base de calcul qui **reflète le mieux notre activité bancaire** et celle qui est utilisée depuis plusieurs années pour calculer l'enveloppe de la Rémunération Variable Collective. Depuis 2013, le montant global de la RVC est calculé de la façon suivante : **9,7% du résultat d'exploitation**.

Le résultat net (RN)
Il est obtenu **après impôts***. LCL souhaiterait que ce dernier soit la base de calcul de l'enveloppe RVC et propose **14 % du résultat net** pour déterminer le montant global de notre RVC.

* et aussi après déduction de certains éléments exceptionnels et provisions

ENTÉRINER UNE BAISSE PRÉVISIBLE DE L'ENVELOPPE ?

Le SNB s'est dit d'entrée favorable à 15% du Résultat Net. ***FO LCL*** souhaiterait revenir à **10% du Résultat d'exploitation** et, dans tous les cas, souhaite conserver a minima la formule actuelle. Le REX demeure pour nous **l'élément incontournable** de la base de calcul RVC. En effet, pour cet accord valable **pour 3 ans** :

- la baisse du taux d'impôts envisagée ne sera de toute façon pas effective pour l'exercice 2019
- nul ne peut prévoir les lois de finances pour les exercices 2020 et 2021. Par conséquent, rien ne grave dans le marbre cette baisse d'impôts
- le CICE est remplacé par des baisses de charges ce qui pourrait entraîner une augmentation de l'impôt sur les sociétés

Si l'on reprend les résultats du 1er trimestre (voir au dos), la référence « Résultat Net » risquerait d'engendrer une baisse de l'enveloppe RVC de 5,6 M€ en 2019.
La formule actuelle apparaît plus favorable que la proposition de la direction approuvée par le SNB.

	Résultats 1er trimestre 2019	Résultats 2019 (1er trimestre x 4) **	% du résultat à appliquer	Enveloppe RVC
Proposition FO LCL	202 M€	808 M€	10 % du REX	80,8 M€
Formule actuelle	202 M€	808 M€	9,7 % du REX	78, 4 M€
Proposition direction	130 ME	520 M€	14 % du RN	72,8 M€

** Multiplier par 4 permet d'avoir une projection théorique. Cependant, les résultats peuvent fluctuer d'un trimestre à l'autre et varier en fonction de la saisonnalité et de différents paramètres.

LE COMPROMIS

Si au début de la négociation la direction affirmait qu'elle *« souhaitait partager avec les salariés la baisse de l'impôt sur les sociétés envisagée dans le projet de loi de finances »*, elle est revenue sur ce postulat en déclarant : *« l'idée n'est pas de donner plus, ni moins, mais de conserver le même socle »*. Alors pourquoi changer la formule de calcul ? Pourquoi s'accroche - t - elle comme une moule à son rocher au Résultat Net quand nous lui avons démontré que la RVC risquait ainsi d'être réduite ?

Finalement, nous avons proposé un compromis : OK pour le Résultat Net, sous réserve que la direction s'engage dans l'accord à garantir au minimum le même niveau de RVC (9,7% du REX).
Ainsi, pourraient figurer dans l'accord **les deux formules** de calcul : la formule de calcul qui s'appliquerait serait, pour chaque exercice, **la plus avantageuse pour les salariés**.

La direction a entendu nos arguments et doit nous apporter une réponse lors de la prochaine réunion. Mais puisque, selon ses propres dires, elle veut *« conserver le même socle »*, cela nous paraît plutôt de bon augure.

LES + DE LA NÉGO

La direction a toutefois lâché du lest et quelques avancées positives sont à saluer :

- Maintien de la répartition 50 % temps de travail, 50 % niveau de rémunération, plus égalitaire
- Maintien de l'abondement de 300% pour les premiers 50 € versés et disparition du seuil de déclenchement de celui-ci
- Les seuils des boosters ont été revus pour faciliter leur déclenchement

POUR FO LCL

- la formule de calcul doit rester **simple et lisible et permettre de conserver un bon niveau de distribution de RVC**. Le REX reste le meilleur indicateur. Cependant, garantir le même niveau de RVC peut passer par l'inscription des deux formules de calcul dans l'accord, avec application de la formule la plus avantageuse pour les salariés : **on ne se prive ainsi d'aucune opportunité**
- les boosters ne peuvent s'inscrire qu'en **+** du socle de base
- le maintien du niveau d'abondement est un minimum incontournable ainsi que la répartition 50% niveau de rémunération, 50 % temps de travail
- ***FO LCL*** demande l'instauration **d'un plancher de rémunération pour le calcul individuel de la RVC** : les plus petits salaires verraient ainsi une amélioration de leur part de RVC

ACTIVITÉ ET RÉSULTATS

CRÉDIT AGRICOLE S.A.

Banque de proximité en France – LCL

Indicateurs d'activité (Mds€)

Contribution aux résultats de Crédit Agricole S.A.

En m€	T1-19 sous-jacent	T1-18 sous-jacent	Δ T1/T1 sous-jacent
Produit net bancaire	**869**	**858**	+1,3%
Charges d'exploitation hors FRU	(593)	(613)	(3,2%)
FRU	(30)	(26)	+17,3%
Résultat brut d'exploitation	**246**	**219**	**+12,1%**
Coût du risque	(44)	(51)	(12,4%)
Gains ou pertes sur autres actifs	1	2	(58,1%)
Résultat avant impôt	**202**	**170**	**+18,7%**
Impôt	(72)	(59)	+22,4%
Résultat net	**130**	**111**	**+17,2%**
Résultat net part du Groupe	**124**	**106**	**+17,7%**
Coefficient d'exploitation hors FRU (%)	**68,2%**	**71,4%**	**-3,2 pp**

Résultat d'exploitation avant impôt

Résultat Net après impôt

- **Bonne performance de la collecte et du crédit**
  - Collecte : dépôts +6,7% mars/mars, tirée par les DAV ; épargne hors bilan +0,6% mars/mars dont +1,5% sur l'assurance vie
  - Crédits : activité soutenue sur les Entreprises et les Professionnels (+11,8% mars/mars) et bonne **dynamique du crédit à l'habitat** +8,3% mars/mars
- **Dynamisme de la conquête client et des taux d'équipement**
  - Conquête nette : +18,9 k clients particuliers et professionnels au T1-19
  - Equipement : +8,3% de contrats MRH-Auto-Santé mars/mars
- **Forte progression du RNPG, grâce à un effet ciseaux positif**
  - Revenus[1] : marge d'intérêt en hausse grâce à l'effet volume compensant la pression sur les taux clients ; baisse des commissions liée notamment à l'attentisme des épargnants après la baisse des marchés de la fin 2018
  - Maîtrise continue des charges (-3,2% T1/T1) et CoEx en amélioration de 3,2 pp T1/T1
  - Coût du risque sur encours toujours à un bas niveau : 17 pb ; taux de douteux à 1,7%, taux de couverture 80,3% à fin mars 2019

[1] Sous-jacent : les éléments spécifiques comprennent les provisions Epargne Logement (PNB) 8 m€ au T1-19, vs 0 au T1-18 – voir slide 34

Les résultats sont consultables par toutes et tous à partir de l'intranet :
Actualités - Actualités du Groupe - Résultats du 1er trimestre 2019 -
Lire le communiqué de presse - Télécharger les résultats du 1er trimestre 2019